

Une inquiétante chute démographique

À l'occasion des vœux du maire de Nagel-Séze-Mesnil, le président du Pays de Conches Jérôme Pasco a évoqué l'avenir des professeurs des écoles, des écoles, des enfants, « **c'est un sujet préoccupant parce que la démographie à venir dans le département de l'Eure est très inquiétante, et c'est vrai partout en France** ». Le renouvellement des générations ne vient pas, ne vient plus. « **Thierry l'a rappelé, nous sommes très inquiets pour assurer l'avenir de nos écoles, donc assurer l'avenir de nos villages** ».

« On perd des habitants »

La prochaine rentrée ne s'annonce pas favorable, « **les échos qui nous reviennent sont extrêmement inquiétants et ils sont uniquement liés à des aspects démographiques. Fatalement, lorsqu'il y a moins d'enfants, des classes, parfois des écoles, sont en danger et sont susceptibles d'être fermées** ».

Comme de nombreux territoires de l'Eure, « **on perd des habitants** ». La population vieillit, et même si « **les personnes âgées sont une richesse** », dans les 20 ans qui viennent, le Pays de Conches va perdre l'équivalent de 30 à 40 % d'enfants dans les écoles. Proportionnellement, il va accueillir 30 à 40 % de population âgée. « **En gros, la pyramide des âges va complètement s'inverser comparé à celle d'il y a 20 à 30 ans** ».

Accompagner les fermetures

Jérôme Pasco préconise d'ores et déjà de « **mailler le territoire avec des pôles éducatifs, accompagner les communes dans le suivi et l'avenir des écoles et, si demain des classes et des écoles devaient fermer, envisager leur avenir** ». « **Nous devons réfléchir à l'échelle du territoire et nous demander comment ne pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. Il y a plein de projets qui peuvent être portés pour l'avenir des bâtis, on a des fonds de concours pour les projets et on réfléchira ensemble à la réaffectation de ces locaux** ».

La modification de la carte scolaire influe sur les transports et la restauration scolaires. « **Ces sujets, la communauté de communes va les aborder à travers deux plans : le plan de mobilité simplifié qui sera mis en place cette année pour améliorer la mobilité au niveau du territoire, et le**

plan alimentaire territorial sur lequel on va essayer de développer les circuits courts, de nouvelles façons de travailler pour optimiser et améliorer les cantines scolaires ».